



Le lancement du 4e recensement de la population et de l'habitat au Cameroun, d'une valeur de 22 milliards de Fcfa, est conditionné par la mobilisation de financement nécessaire. Cette information provient du site EcoMatin.

Sous l'instruction du Premier ministre, le ministre de l'Economie doit accélérer les démarches pour boucler les financements de ce projet gouvernemental, annoncé il y a 10 ans.

Institué par décret présidentiel en 2015, le 4e recensement général de la population et de l'habitat n'a pas encore été réalisé depuis 10 ans, principalement en raison du manque de financement. À ce jour, seuls 65% des fonds requis ont été mobilisés, tandis que les 35% restants restent à trouver. Un montant de 42 milliards de Fcfa sur un budget total de 64 milliards de Fcfa a déjà été mobilisé. Afin de répondre aux contraintes liées à la disponibilité des ressources, il est prévu de regrouper les opérations de dénombrement du 4e recensement avec celles du recensement général de l'agriculture et de l'élevage, nécessitant environ 22 milliards de Fcfa pour les opérations de collecte et post-censitaire.

Le ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, toujours selon Eco Matin, a confirmé que toutes les activités préalables ont été achevées, y compris l'élaboration des documents techniques, la formation du personnel, la cartographie censitaire et le recensement pilote. Cependant, des étapes supplémentaires

restent à compléter, telles que la sélection et la formation des agents recenseurs, la communication censitaire et le décompte de la population.

Afin d'éviter de nouveaux retards, informe Eco Matin, le Premier ministre a demandé au ministère de l'Économie d'engager les démarches nécessaires pour finaliser le financement des opérations. Ce 4e recensement est essentiel pour le développement du pays, notamment pour soutenir le Plan triennal intégré d'import-substitution 2024-2026 récemment lancé par les autorités. Le recensement de l'agriculture et de l'élevage permettra de produire des données statistiques essentielles pour mettre en œuvre un Système permanent et intégré des statistiques agropastorales.